

En continuant la visite sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. Le site utilise en effet des cookies pour afficher des contenus et des services qui correspondent à vos centres d'intérêt, mais aussi pour établir des statistiques d'audience. **Pour en savoir plus et gérer ces paramètres. (/infos/cookies)**



A l'université, on pense remplacer certains crédits par des actions citoyennes

MIS EN LIGNE LE 27/04/2018 À 16:32  CLARA VAN REETH

Bénéfique pour la société et utile sur le marché de l'emploi, l'engagement citoyen des étudiants est désormais reconnu et encouragé dans plusieurs pays. En Belgique francophone, les universités et le politique avancent aussi dans cette voie.



Le soutien scolaire en école des devoirs, comme ici à Molenbeek, pourrait par exemple prendre la place de crédits. - Pierre-Yves Thienpont.

Il y a trois ans, Lola a rejoint Schola ULB, un programme de soutien scolaire gratuit, actif dans cinquante-six écoles bruxelloises. Au départ « *pour être sur le terrain* » et combler l'absence de stage dans son cursus, explique l'étudiante en philologie romane, qui se destine à l'enseignement. « *Après la première année, je me suis surtout rendu compte de l'impact qu'on peut avoir sur les jeunes. Des classes entières qui étaient en échec en néerlandais et qui réussissent leurs examens en fin d'année... C'est ultra valorisant* », s'enthousiasme-t-elle.

Une quête de sens et un besoin de se sentir utile qui poussent de plus en plus d'étudiants à s'engager.

Dans certains pays, la loi incite – voire oblige – les universités à valoriser ce volontariat. En France, depuis la rentrée académique 2017, l'engagement des étudiants doit être reconnu par tous les établissements d'enseignement supérieur sous la forme de dispenses de cours ou de stages.

En Belgique également

Un cadre légal similaire verra bientôt le jour en Belgique francophone : la révision en cours du décret Paysage, régissant l'enseignement supérieur, prévoit la reconnaissance de l'engagement citoyen des étudiants, sur le même principe que la Valorisation des Acquis de l'Expérience. Les étudiants pourront (probablement à partir de la rentrée 2019) faire valoir leurs actions citoyennes avant l'inscription à l'université, en vue d'être dispensés de crédits ECTS. « *Ce sont des jurys académiques internes aux universités qui trancheront, en fonction de la cohérence de l'expérience vis-à-vis du cursus* », précise le porte-parole du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt.

Plusieurs universités ont déjà pris les devants. Au sein de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), outre une reconnaissance symbolique (prix, cérémonies) et financière (bourses, défraiements), la réflexion s'engage désormais vers une reconnaissance académique généralisée (sous forme de crédits) de l'engagement citoyen des étudiants.

A l'Université Catholique de Louvain, un accord – tout juste conclu – de

reconnaissance des activités extra-universitaires sera mis en application dès la rentrée 2019 : l'engagement citoyen, mais aussi l'animation d'unités scouts ou encore le tutorat, pourront compter parmi les soixante crédits ECTS annuels des étudiants. *« L'autre avantage, précise Marc Lits, prorecteur à l'enseignement, c'est que cette reconnaissance sera inscrite sur le supplément au diplôme délivré à l'étudiant ».*

La reconnaissance par attestation a également été adoptée par l'Université de Namur ; depuis deux ans, un document signé par le recteur est remis en fin d'année aux étudiants ayant accompli au moins cent heures de volontariat à vocation citoyenne. Soixante étudiants, convaincus que cette attestation leur sera utile sur le marché du travail, ont déjà remis leur dossier cette année.

Si les types de reconnaissance foisonnent, l'ambition que l'université devienne le lieu où se forment les citoyens de demain, semble, elle, unanimement partagée. Pour Lucas, étudiant en dernière année de droit à l'ULB et membre actif de l'ASBL Quid, qui offre du conseil juridique gratuit aux étudiants, les jeunes ont tout à y gagner : *« En 1ère année, on entend souvent autour de nous qu'il vaut mieux ne pas s'investir dans des activités parallèles au risque de rater son année, qu'il faut se concentrer sur les cours. Or c'est tout l'inverse qui se produit : quand on s'engage, on stimule l'investissement et ça crée un cercle vertueux. Plus on fait, plus on a envie de faire ».*